

REVUE **TIERS MONDE**

Revue trimestrielle publiée par l'Institut d'étude du développement économique
et social de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

L'inclusion financière : aider les exclus ou servir les financiers ?

sous la direction de François Doligez,
Johan Bastiaensen, Florent Bédécarrats et Marc Labie

ARMAND COLIN

Fondateur **Henri Laugier**
Directrice de publication **Anne Le Naëlou**
Responsable éditorial **Emmanuel Jouai**

RÉDACTEURS EN CHEF

Tania ANGELOFF

Sociologie – Université Paris 1/Développement et sociétés

Roser CUSSÓ

Sociologie – Université Paris 1/Développement et sociétés

Pierre JANIN

Géographie – Institut de recherche pour le développement/
Développement et sociétés

COMITÉ ÉDITORIAL

Tania ANGELOFF*

Sociologie – Université Paris 1/Développement et sociétés

Isabelle ATTANÉ

Démographie – Institut national d'études démographiques/
Centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine

Amina BÉCHEUR*

Gestion – Université Paris-Est/Institut de recherche
en gestion

Sarah BEN NÉFISSA*

Science politique – Institut de recherche pour
le développement/Développement et sociétés

Natacha BORGEAUD-GARCIANDÍA*

Sociologie – Consejo nacional de investigaciones científicas
y técnicas/Développement et sociétés

Sylvie CAPITANT

Sociologie – Université Paris 1/Développement et sociétés

Élisabeth CUNIN

Anthropologie – Institut de recherche pour le
développement/Unité de recherche migrations et sociétés

Roser CUSSÓ*

Sociologie – Université Paris 1/Développement et sociétés

Tarik DAHOU

Anthropologie – Institut de recherche pour le développement/
Patrimoine locaux et gouvernance

Alain DESDOIGTS*

Économie – Université Paris 1/Développement et sociétés

Marie-Ève DESROSIERS

Science politique – Université d'Ottawa/École
de développement international et mondialisation

Hamath DIA

Sociologie – Université de Ziguinchor/Centre d'étude
et recherche travail, organisation, pouvoir

Anne DOQUET

Anthropologie – Institut de recherche pour
le développement/Institut des mondes africains

Daouda GARY-TOUNKARA

Histoire - Centre national de la recherche scientifique/
Les Afriques dans le monde

Gaëlle GILLOT

Géographie - Université Paris 1/Développement et sociétés

Tourya GUAAYBESS,

Science politique – Université de Lorraine/Centre
de recherches sur les médiations

André GUICHAOUA*

Sociologie – Université Paris 1/Développement et sociétés

Pierre JANIN*

Géographie – Institut de recherche pour le développement/
Développement et sociétés

Marc LAUTIER *

Économie – Université Paris 13/Centre d'économie Paris-Nord

Anne LE NAËLOU*

Sociologie - Université Paris 1/Développement et sociétés

François PACQUEMENT*

Professionnel du développement (histoire) – Agence
française de développement

Marc PONCELET

Sociologie – Université de Liège/Pôle SuD

Mireille RAZAFINDRAKOTO

Économie – Institut de recherche pour le développement/
Développement, institutions et mondialisation

Pascal REVAULT

Professionnel du développement (santé) – Comité médical
pour les exilés

Xiaoqing TANG

Sociologie – Université de Huashida/Marché du travail
et genre

Jean-François TRANI

Économie/Démographie – Washington University in Saint-
Louis/Brown School

Mehrdad VAHABI*

Économie – Université Paris 8/Laboratoire d'économie
dionysien

Marie VANNETZEL

Science politique – Centre national de la recherche
scientifique/Centre universitaire de recherches
administratives et politiques de Picardie

Les membres du comité éditorial marqués * constituent
le comité de rédaction.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Sophie BESSIS

Georges COURADE

Marc RAFFINOT

Christine VERSCHUUR

ARTICLES EN LIGNE

<http://www.revues.armand-colin.com/>

<http://www.cairn.info/>

<http://www.persee.fr/>

<http://www.jstor.org/>

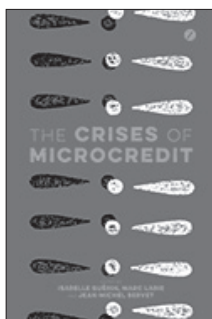
Sommaire

- 9 **L'inclusion financière, nouvel avatar de la libéralisation financière ?**
Introduction
François Doligez – Johan Bastiaensen – Florent Bédécarrats – Marc Labie
- 21 **De gré ou de force : le microcrédit comme dispositif néolibéral**
Cyril Fouillet – Isabelle Guérin – Solène Morvant-Roux – Jean-Michel Servet
- 49 **Quelles perspectives pour l'émergence d'une microfinance « solidaire » ?**
Le cas des associations de microcrédit en Tunisie
François Doligez – Mohamed Mehdi Mejdoub – Frédéric Bunge – Jean-Yves Gourvez – Abdelwaheb M'Kacher
- 77 **Efficacité des programmes publics en microfinance et inclusion financière**
L'exemple du Bénin
Pascal Wélé – Marc Labie
- 101 **La stratégie nationale d'inclusion financière péruvienne**
Capacitation des clientèles vulnérables et exclusion du développement productif
Marie Langevin
- 125 **La microfinance pour les services environnementaux**
Enseignements en matière de politiques du Proyecto CAMBio au Nicaragua
Frédéric Huybrechs – Johan Bastiaensen – Davide Forcella – Gert Van Hecken
- 155 **Éducation bancaire : l'émergence d'un espace financiarisé et privatisé d'encadrement des pauvres**
Benoît Mialet – Pascale Moulévrier
- 179 **Analyses bibliographiques**
- 195 **Abstracts**
- 199 **Resumenes**

Analyses bibliographiques

Inclusion financière. Pour aller plus loin

Isabelle Guérin, Marc Labie,
Jean-Michel Servet,
The Crises of Microcredit



Londres, Zed Books, 2015,
224 pages, EAN : 9781783603756,
£ 70.

Après le temps de l'enthousiasme provenant de la croissance continue des emprunteurs et celui des illusions (le microcrédit comme outil essentiel de la lutte contre la pauvreté ou l'*empowerment* des femmes), voici le temps des crises. Ce livre collectif, coordonné par trois bons spécialistes du domaine et comptant quinze auteurs, interroge les différentes crises du microcrédit et la fin possible de sa croissance, conséquence de la saturation du marché et de la capacité limitée d'absorption des économies locales. Un des intérêts de cet ouvrage est d'éviter l'écueil idéologique en s'appuyant sur six études de cas géographiquement très diversifiées : le Tamil Nadu et l'Andra Pradesh en Inde, la République dominicaine, le Maroc, le Sénégal et le Nicaragua. Même si l'on peut contester certaines conclusions d'études (sur le Nicaragua, par exemple), l'analyse

montre la complexité et la spécificité de chaque situation, les multiples interactions entre divers facteurs grâce à des études pluridisciplinaires, politico-économiques ou économico-anthropologiques, situées intelligiblement dans leur contexte. En dépit de la diversité des cas, les auteurs dégagent quelques facteurs communs : ceux liés à la gouvernance interne, à la dérive de la mission initiale envers les pauvres, à la place croissante des investisseurs gloutons attirés par le profit et à la compétition excessive entre institutions. S'ajoutent à cela les régulations et les politiques publiques inadéquates, la saturation des économies locales, mais aussi les pratiques de résistance collective qui peuvent être interprétées comme autant de messages politiques à l'intention de l'industrie de la microfinance, sans oublier la perte d'une certaine légitimité ou de la confiance des emprunteurs.

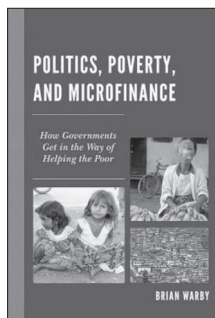
Chaque étude de cas est située dans son contexte et son environnement (par exemple : la crise agraire en Andra Pradesh ou la crise économique aux États-Unis qui entraîne une diminution des transferts des émigrés vers le Mexique et donc des difficultés de remboursement dans les institutions de microcrédit mexicaines). Les auteurs remarquent aussi que les services appréciés du « secteur informel » sont souvent mieux adaptés que ceux du microcrédit. Chaque cas est accompagné d'une abondante bibliographie qui permet à qui le souhaite de poursuivre la réflexion.

L'introduction représente une bonne synthèse et la conclusion reste nuancée : les pauvres et les exclus du système bancaire ont besoin de services financiers de qualité et les différentes crises actuelles doivent entraîner une réflexion sur les changements à apporter – et non une suppression

du microcrédit. Si les différentes fonctions financières (crédit, épargne, assurance, transfert d'argent) sont citées, on peut cependant regretter que l'essentiel du propos porte sur le microcrédit et non sur l'ensemble de la microfinance, même si les auteurs appellent en toute fin d'ouvrage à une vision où finance et monnaie sont considérées comme des « biens communs ».

Dominique Gentil
Iram

Warby Brian
*Politics, Poverty and Microfinance:
How Governments Get in the Way
of Helping the Poor*



Lanham, Lexington Books, 2016,
178 pages, EAN : 9781498517522,
\$ 80.

Cet ouvrage est écrit par un professeur assistant en sciences politiques de l'université d'Iowa-Nord après un séjour au Brésil. Il s'intéresse au rôle des gouvernements et à la façon dont ils exercent une influence sur la capacité des institutions de microfinance à réduire la pauvreté.

Sa structure relève d'un travail de recherche académique très classique. Après avoir posé la question de recherche, le chapitre 2 fait le tour de la bibliographie et ce, de façon assez approfondie. Un

modèle économétrique à trois hypothèses est construit dans le chapitre 3 à partir de *proxys* assez « étroits », tels que la réduction de la mortalité infantile comme indicateur de pauvreté ou les performances macroéconomiques comme indicateurs de gouvernance. Le modèle est appliqué aux données de l'ensemble des pays latino-américains sur une vingtaine d'années et ses résultats sont analysés dans le chapitre 4. Ils sont complétés par une étude de cas plus « qualitative » au Brésil (chapitre 5) qui amène à différencier deux périodes, celle entre 1997 et 2003 où les performances économiques sont faibles mais où la microfinance accompagne la réduction de la pauvreté dans le Nordeste et celle de 2004 à 2009 où, dans un contexte économiquement plus dynamique, la réduction de la pauvreté s'étend sur l'ensemble du pays en parallèle de la généralisation de la microfinance. Les deux derniers chapitres développent une série de conclusions, d'abord à portée théorique (chapitre 6) puis opérationnelle (chapitre 7).

Bien que l'application de ce type d'approche au domaine des sciences politiques ne manque pas d'interroger, ce qui retient l'attention par rapport à la littérature traditionnellement « pour » ou « contre » la microfinance, c'est le constat de l'ambivalence de cette dernière en matière de réduction de la pauvreté, ambivalence liée aux conditions macroéconomiques induites par la stabilité politique. L'interprétation avancée serait que l'incertitude liée aux instabilités économiques rend plus aléatoire l'investissement, et ce, à partir de la théorie de la rationalité paysanne de Samuel Popkin. En conséquence, la corrélation ainsi transformée en causalité indiquerait que « microfinance might reduce infant mortality by as much as 3.5 deaths per 10,000 lives births ». En outre, le financement du secteur étant désormais orienté par des fonds d'investissement

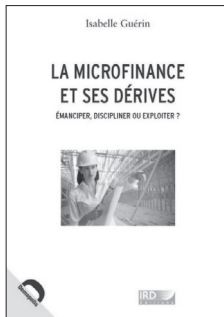
spécialisés, plutôt que par des fonds publics ou philanthropiques plus sensibles à la réduction de la pauvreté qu'au retour sur investissement, les risques d'impact négatif sont accentués.

Dès lors, la conclusion de l'auteur développe l'idée qu'il n'est pas surprenant que les chercheurs n'aient pu conclure sur la question de l'impact qui peut alors varier d'un pays à l'autre ou d'une période à l'autre. Par contre, à aucun moment une comparaison des différents modes d'intervention des pouvoirs publics vis-à-vis du secteur n'est réellement envisagée et discutée, comme si ceux-ci n'interféraient qu'au travers de leurs incidences macroéconomiques.

François Doligez
Iram

Isabelle Guérin

La microfinance et ses dérives : émanciper, discipliner ou exploiter ?



Paris, IRD Éditions/Demopolis, 2015,
298 pages, EAN : 9782354570491,
23 €.

De l'espoir à la désillusion, de la promesse d'émancipation au contrôle disciplinaire des femmes, enfin de la lutte contre la pauvreté à l'exploitation des démunis, tels sont les paradoxes saisissants de

la microfinance que résume l'ouvrage d'Isabelle Guérin. La montée en puissance de la microfinance résulte des échecs des politiques néolibérales d'ajustements structurels (PAS) qui ont fragilisé les États, créé les conditions d'un dénuement accru et d'une exclusion renforcée des pauvres vis-à-vis des services financiers. La microfinance aurait, selon ses promoteurs, les vertus pour extraire de la pauvreté les acteurs du monde informel. Elle serait une espèce de capitalisme des pauvres qui aurait pour objectif de leur (re)donner un profil de consommateur et un accès au marché de la consommation dont ils ont été exclus. L'auteur dénonce cette approche où le capitalisme populaire viendrait corriger les errements du capitalisme d'élite. Ainsi, « ce n'est pas le capitalisme qui provoquerait la pauvreté, mais son insuffisance. » D'une ambition sociale de réduction de la pauvreté, d'émancipation des femmes et de promotion de la démocratie, la microfinance – portée au firmament par Muhammad Yunus et censée remplacer l'État démantelé par les PAS – a glissé du social vers le marché. Se rendant compte du potentiel de rentabilité offert par cette activité, des investisseurs financiers et des fonds privés se sont rués vers ce commerce devenu aussi profitable qu'un autre.

Dans le premier chapitre, l'ouvrage retrace l'évolution historique et dresse un panorama général de la microfinance dans les différentes régions du monde où elle s'est développée et présente son glissement vers l'objectif de rentabilité financière. Ainsi, « fin 2012, le nombre d'usagers du microcrédit était estimé à environ deux cents millions » et, en extrapolant à l'ensemble des familles, ce chiffre pourrait aller à « près d'un milliard de personnes ». Sur le plan régional, l'Asie reste la région la plus concernée par la montée en puissance de la microfinance avec 68,8 % de taux de pénétration. Ce taux est de 32,4 % en

Amérique latine et aux Caraïbes, 11,2 % au Moyen-Orient et en Afrique, 3,7 % en Europe de l'Est et Asie centrale.

Les cinq chapitres suivants déconstruisent tour à tour les arguments jadis avancés pour justifier l'expansion de la microfinance. D'abord, l'auteur démontre qu'au lieu de promouvoir l'emploi, la microfinance a plutôt encouragé la consommation. Se drapant derrière l'idée de l'entrepreneuriat, le microcrédit a été présenté comme une solution pour permettre aux pauvres, notamment les femmes, d'auto-entreprendre, de s'auto-employer et ainsi de sortir de la pauvreté. Dans la réalité, la plupart des prêts accordés aux pauvres sont consacrés à « l'alimentation, la santé, la rénovation de l'habitat et parfois à l'acquisition de biens de consommation durable ». Dans les enquêtes les plus optimistes, le pourcentage de prêts servant à la consommation et non à l'entrepreneuriat oscille entre 40 % et 50 %. Non investis, les prêts accordés aboutissent à un surendettement des pauvres dévoyant ainsi un autre argument de la microfinance, à savoir mettre fin à l'usure. Les crédits accordés avec des stratégies commerciales agressives sont souvent employés à répondre à des besoins de consommation immédiate. Pour les rembourser, les établissements de microcrédit n'hésitent pas à proposer de nouveaux prêts pour couvrir les dettes, favorisant ainsi le surendettement. En outre, l'auteur souligne les clichés et la méconnaissance des pratiques socioculturelles perçues par la nouvelle économie du développement comme du gaspillage ou des comportements impulsifs et impatients. Le discours sur le développement encourage voire force les pauvres à épargner au sein des établissements de microcrédit, leur imposant une intégration dans un modèle de développement qui nie les pratiques locales, telles que les circuits d'épargne non monétaires, les

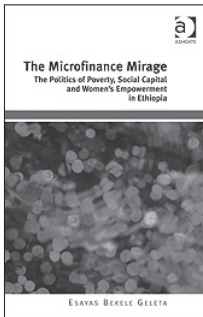
tontines et autres dispositifs informels. Par ailleurs, une autre promesse, très répandue par les promoteurs de la microfinance – l'émancipation des femmes –, est battue en brèche par Isabelle Guérin. Selon elle, ce choix de cible traduit une idéologie patriarcale qui instrumentalise les femmes, poussées à l'endettement, contraintes à l'épargne ou à l'entrepreneuriat pour « s'émanciper ». L'émancipation promise par la microfinance se transforme paradoxalement en outil de soumission des femmes et de leur cantonnement dans des clichés sociaux de ménagères chargées du budget familial. Enfin, l'auteur souligne la difficulté pour la microfinance à promouvoir la démocratie sans qu'au préalable certaines conditions soient réunies, notamment l'existence d'un État débiteur qui assure la protection de ses membres, garantit une « protection sociale universalisée », une sécurité des transactions et des droits de propriété. Or dans la plupart des contextes où la microfinance se développe, on est en présence d'un État défaillant, inefficace ou injuste... » ou au sein d'un marché « incapable de répondre à des besoins non solvables ».

En conclusion, Isabelle Guérin propose de rompre avec le discours glorifiant la microfinance et de prendre acte de son incapacité à résoudre les problèmes qu'elle prétend régler. De même, elle suggère de vanter les mérites des initiatives locales telles que les tontines, de réhabiliter l'intervention étatique et de réguler la microfinance. Celle-ci doit être pensée en termes d'économie solidaire et comme un outil militant de lutte politique. On l'aura compris, cet ouvrage propose une critique contre le néolibéralisme et son avatar dans le monde du développement qu'est « la nouvelle économie du développement », représentée par Esther Duflo et Abhijit V. Banerjee et accusée de « pseudo-scientificité ». Il affiche un parti pris pour les pauvres en les dédouanant

de toute forme de responsabilité dans leur choix. En outre, il tend à sacraliser les pratiques culturelles locales comme les tontines en oubliant qu'au sein même de ces structures l'usure est très courante et la sécurité juridique des transactions n'est pas toujours garantie. Enfin, au-delà des critiques des dérives de la microfinance, Isabelle Guérin livre ici un véritable plaidoyer pour un type d'économie, à savoir l'économie sociale et solidaire, et pour un type d'État, en l'occurrence un État interventionniste.

Pierre Abomo
Docteur à l'IEDES

Esayas Bekele Geleta
*The Microfinance Mirage.
The Politics of Poverty,
Social Capital and Women's
Empowerment in Ethiopia*



Farnham, Ashgate, 2015, 146 pages,
EAN : 9781472429209, £ 54.

Comme son titre l'indique explicitement, cet ouvrage s'inscrit dans le courant de pensée et d'études sur la microfinance qui prévaut depuis quelques années en

proposant une analyse critique de cet outil de développement. Issu des recherches doctorales de son auteur effectuées entre 2007 et 2009, il met en évidence l'ancrage du modèle de microfinance actuellement dominant dans l'idéologie néolibérale pour en expliquer les échecs et les dérives. L'auteur fonde sa démonstration sur une étude de cas mêlant méthodes de recherche ethnographiques et analyse théorique, en prenant pour objet l'Amhara Credit and Savings Institute (ACSI), la plus importante institution de microfinance en Éthiopie.

Le chapitre introductif rappelle les enjeux fondamentaux de la microfinance et montre comment son développement historique a finalement concouru à l'éloigner de ses objectifs initiaux. Grâce au succès de la Grameen Bank de Muhammad Yunus dès sa création en 1976 au Bangladesh, la microfinance fut dans un premier temps érigée en méthode miracle permettant d'atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). En offrant des produits et services financiers aux plus démunis, exclus des systèmes bancaires officiels, on devait lutter contre la pauvreté, créer du lien social et favoriser l'*empowerment*¹ des femmes. Toutefois, en mettant en regard les deux principaux modèles de fonctionnement, l'auteur en montre les limites. Le premier schéma consiste à offrir des crédits subventionnés peu coûteux pour les bénéficiaires. Les objectifs étant avant tout sociaux, ce modèle s'est révélé financièrement non soutenable, d'où sa substitution progressive par un autre, plus rentable et géré par des institutions privées ayant des objectifs de croissance financés par des taux d'intérêt plus élevés. La lutte contre

¹ La notion d'*empowerment* renvoie au processus d'acquisition de pouvoir de décision et d'action permettant à un individu ou un groupe d'agir sur ses conditions de vie. Dans les études sur le genre et la microfinance, l'*empowerment* des femmes correspond à une autonomisation ou une émancipation économique, sociale et parfois politique.

la pauvreté dans ce modèle se résume alors à une augmentation des revenus et fait l'impasse sur les aspects sociaux et culturels du phénomène.

Le second chapitre s'attache à démontrer que c'est cette option qui l'a emporté en Éthiopie. L'offre bancaire étant largement déficitaire, de multiples alternatives avaient vu le jour dans le passé, avec des systèmes de finance informelle, des coopératives et un modèle de microfinance fondé dans un premier temps sur des ONG subventionnés avec l'appui du régime socialiste au pouvoir dans les années 1970 et 1980. Dès les années 1990, le passage au libéralisme politique et économique a entraîné l'abandon de ces méthodes au profit du modèle « rentable » sur lequel s'est aligné l'ACSI.

Le troisième chapitre constitue une parenthèse méthodologique dans l'ouvrage et évoque de façon très pertinente les difficultés déontologiques, voire éthiques, rencontrées par le chercheur. Pour questionner l'impact positif de la microfinance, l'auteur a choisi l'approche ethnographique auprès des membres de l'ACSI et de ses clients, ce qui a rendu délicate la légitimation de son identité (habitant la capitale et ayant fait des études à l'étranger) et de sa position de chercheur vis-à-vis de ces individus. Il évoque ainsi une certaine résistance des interviewés, qu'il s'agisse des dirigeants de l'ACSI, des agents de crédit ou des clients.

Le quatrième chapitre est consacré à une analyse de l'économie politique des modes de gouvernance de la microfinance qui fut influencée par le constat d'échec du consensus de Washington, dans la mesure où la mise en cause du libéralisme et de l'économie de marché a poussé les gouvernements des pays en développement à intervenir directement dans le déploiement de la microfinance, *via* la régulation ou l'investissement financier. Ce fut le

cas en Éthiopie dans les années 1990, où la Banque nationale reçut le pouvoir d'accréditer les institutions de microfinance. L'ACSI fut également soutenue financièrement par les autorités locales et nationales éthiopiennes et coopère avec des comités régionaux, constitués de représentants des autorités locales, pour évaluer les demandes des clients. Il semble que cette participation de l'État au management de l'institution a permis à l'ACSI de cibler les plus démunis, notamment grâce à des taux d'intérêt relativement bas.

Dans le chapitre 5, l'auteur explicite et oppose deux définitions du « capital social », l'une développée par Putnam et l'autre par Bourdieu afin de montrer que la première ne permet qu'une compréhension partielle et trop optimiste du rôle de la microfinance dans la création de lien social. Cette conception repose en effet sur l'idée d'intégration sociale fondée sur des relations horizontales, mais omet les conflits potentiels et les inégalités existantes. À l'inverse, l'approche de Bourdieu permet d'introduire ces notions, en insistant sur les possibles inégalités de départ entre individus qui influent sur la probabilité qu'ils entrent dans un microgroupe, y développent de nouvelles relations et améliorent leur situation. L'auteur évoque également la possibilité de descendre l'échelle sociale une fois entré dans un microgroupe, en particulier dans les cas de difficultés rencontrées pour rembourser le prêt.

Enfin, le dernier chapitre s'intéresse au potentiel de contribution de la microfinance à l'*empowerment* des femmes, en s'appuyant sur de nombreux témoignages de clients. L'auteur montre que les inégalités préexistantes entre hommes et femmes demeurent un obstacle majeur que la microfinance telle qu'elle fonctionne actuellement, y compris à l'ACSI, ne permet pas de dépasser : l'accès au crédit

reste subordonné à la détention non seulement d'un capital social mais également d'un capital économique. Or, les traditions patriarcales ont rendu la propriété, notamment celle de la terre, beaucoup moins accessible aux femmes alors que 86 % des prêts octroyés par l'ACSI concernent des activités agricoles. On comprend dès lors que la part de femmes est relativement faible parmi les clients éthiopiens. De la même manière, le contrôle des nouvelles ressources disponibles grâce au prêt ne revient pas toujours à la femme : il est parfois partagé, parfois subtilisé par le mari. Plusieurs exemples révèlent que toutes les situations sont possibles et que, malgré un impact positif sur la situation financière et l'estime de soi, l'obtention d'un micro-crédit ne suffit pas à dépasser les normes patriarcales intériorisées par tous.

Ainsi, à travers cette étude de cas, l'ouvrage montre que l'impact positif de la microfinance ne va pas de soi, mais dépend à la fois de la régulation, de la gouvernance, du modèle de développement de l'institution créditrice et du contexte social et culturel. C'est la raison pour laquelle on regrette la typologie duale des modèles existants proposée par l'auteur que l'on estime assez réductrice et peu représentative de la complexité de la microfinance aujourd'hui, multiple dans toutes ses dimensions. Toutefois, l'on partage sa conclusion selon laquelle la microfinance devrait aller plus loin, en cherchant à accompagner les transformations sociales, sous peine de ne faire que reproduire les inégalités et relations de pouvoir existantes, qu'elles soient de richesse ou de genre.

Mathilde Bauvin
Doctorante, Ined
& université Paris-Dauphine

Géopolitique

Serge Michailof
*Africanistan. L'Afrique en crise
va-t-elle se retrouver dans nos
banlieues ?*



Paris, Fayard, 2015, 366 pages,
EAN : 9782213687131, 22 €.

Vous ne pensiez pas qu'Amedy Coulibaly, fils de migrants maliens et assassin de l'Hyper Cacher en janvier 2015 pouvait être un pionnier ? Détrompez-vous : le Sahe-listan (Niger, Mali, Tchad, Burkina Faso) – voire l'Africanistan – va peut-être menacer la France de manière massive ! Ruraux, analphabètes et francophones, les Sahéliens vont se précipiter vers les banlieues de l'hexagone si l'on n'arrête pas la crise économique et sécuritaire actuelle ! Voilà ce que nous annonce Serge Michailof, maître-développeur (Banque mondiale et Agence française de développement), consultant et conseiller des chefs d'État africains et français... tout en donnant un matériau de base pour les « penseurs » d'extrême-droite².

C'est dire notre surprise de lire un livre aussi malthusien et alarmiste sorti fin octobre 2015 dans le contexte hexagonal. Passant du Sud qu'il a parcouru en long et en large à l'hexagone, il se demande

² Comme, entre autres, le site Internet Boulevard Voltaire et ses articles sur la surpopulation en Afrique.

quel sera l'impact sur nos banlieues des migrations massives que la déstabilisation du Sahel ne manquerait pas de provoquer ; les Africains francophones se tournant vers la France tout comme les Afghans anglophones cherchent à rejoindre la Grande-Bretagne *via* Calais. Pour lui, si les élites éduquées africaines s'intègrent sans difficultés, les ruraux sahéliens analphabètes se retrouveront dans les ghettos de nos banlieues et aggravent ainsi « l'insécurité culturelle »³ des « natifs au carré »⁴ dans une société française multiculturelle (à laquelle il ne croit que dans le cadre de la Banque mondiale ou celui du MIT !). Pas d'intégration possible quand la culture des immigrés est trop éloignée de celle des autochtones, car il pense qu'il est plus facile d'assimiler les chrétiens polonais que les musulmans maliens – pourtant colonisés par la France !

C'est que le Sahel pourrait devenir un nouvel Afghanistan : même surpopulation, même agriculture vivrière abandonnée et même absence d'emplois formels ; mêmes États impuissants ou en faillite, même myopie de l'aide publique au développement et même réponse militaire face aux radicaux islamisés. En crise, cette région aux marges du Sahara serait sur le point de diffuser des métastases autour d'elle (terrorisme, circulation d'armes,

épidémies, migrations massives, etc.). En « neutralisant les terroristes » selon le langage militaire, la France ne restaurerait pas la sécurité et les pays sahéliens francophones sont à analyser comme des barils de poudre qui se retrouveront dans nos banlieues.

Pour qui connaît un peu l'Afrique, la construction et les sources de ce livre d'expert patenté s'avèrent questionnables quant à la solidité des thèses défendues. À côté de réflexions émotionnelles (tranches de vie d'un expatrié du « haut d'en haut » à Kaboul, à Yaoundé ou à Niamey, aux États-Unis ou en France⁵), on trouve la mobilisation de thèses univoques discutées (celles de la démographe Michèle Tribalat⁶, par exemple) ou l'usage de statistiques souvent sans sources (le taux de jeunes « ni-ni-ni »⁷ à Kinshasa, les inégalités de richesse entre urbain et rural subsaharien). Relevant enfin que la Banque mondiale n'a pas l'expertise sahélienne française, cet essai au titre racoleur se veut le « cri d'alarme » d'un développeur frustré de ne pas disposer de la force de frappe financière (un plan Marshall) lui permettant d'être à nouveau un « sourcier du développement » dans le Sahel.

Contrairement à Jean-Marc Sévérino⁸, Serge Michailof ne croit pas que l'Afrique

3 Bouvet L., 2015, *L'insécurité culturelle*, Paris, Fayard.

4 Expression se voulant non identitaire empruntée par Serge Michailof à Michèle Tribalat signifiant « population majoritaire » : ni immigré, ni descendant d'immigré ; né en France de deux parents nés en France ou encore « Français de souche ».

5 Ainsi, pour rejeter la mixité socioculturelle, ne nous dit-il pas page 139 : « Je n'ai pourtant aucune envie de vivre dans un immeuble saccagé par des résidents refusant le respect des règles élémentaires de notre savoir-vivre. »

6 Tribalat M., 2016, *Les Yeux grand fermés. L'immigration en France*, Paris, Denoël. Pour aller plus loin : Breuil-Genier P., Borrel C., Lhommeau B., 2011, « Les immigrés, les descendants d'immigrés et leurs enfants », *France, portrait social*, Paris, Insee et Beauchemin C., Lessault D., 2014, « Les statistiques des migrations africaines : ni exode, ni invasion », *e-Migrinter*, <https://e-migrinter.revues.org/417>.

7 Ni en emploi, ni en recherche d'emploi, ni en formation.

8 Sévérino J.-M., 2010, *Le Temps de l'Afrique*, Paris, Odile Jacob.

subsaharienne soit devenue un nouvel eldorado économique et qu'elle bénéficiera du dividende démographique – cette « fenêtre d'opportunité » constituée par l'arrivée d'une masse de jeunes sur le marché du travail devant accélérer la croissance économique. Selon lui, seul deux pays (Ghana et Namibie) sur trente-deux en bénéficieraient. Ainsi, le Nigeria devient l'exemple même d'une puissance africaine en déroute incapable d'enrayer une rébellion armée dans le Nord-Est du pays depuis 2014, obligeant ses voisins à intervenir. Cohabitent dans ce pays une Afrique qui se développe, des élites parfois remarquables et des poches oubliées de misère. Jusqu'à ce que les oubliés trouvent des kalachnikovs. L'auteur reconnaît toutefois que si le PIB du continent a connu un certain essor, une petite prospérité des classes moyennes, de nouvelles infrastructures et le développement des technologies de l'information et de la communication, des régions entières ont été exclues et sont autant de terrains de violences extrêmes.

L'auteur garde cependant espoir mais dans un cadre techniquement et idéologiquement contraint. Même dans les régions les plus reculées du Sahel, des solutions techniques permettraient ainsi de relancer les activités agropastorales. Il n'est pas interdit de penser que l'Afrique puisse s'industrialiser à l'image du secteur textile éthiopien, à condition de mettre en œuvre des réformes jugées indispensables. Pour notre essayiste-technocrate, s'il faut mettre fin à la prédation et implanter une démocratie « inclusive » et transparente, il n'est pas pour autant question que le politique interfère avec le technique. Ainsi, dans la Côte d'Ivoire de Laurent Gbagbo,

il se félicite de la qualité du dialogue avec le patron du Crédit suisse – sorte d'alter-ego – et déplore la rencontre avec les conseillers « ethniques » du président d'alors. Voilà l'approche, le contexte et la thèse que soutient cet essai.

Avec un langage plus « politiquement correct » que celui de Pascal Sevrans⁹, Serge Michailof nous donne à voir le drame malthusien du Niger, pays où la population va quadrupler en 35 ans, car la démographie y est devenue « hors de contrôle » (7,6 enfants par femme) dans un territoire présenté comme désertique à 92 %. Faute d'emplois formels (4 000 par an pour 243 000 jeunes), les jeunes nigériens « ni-ni-ni » se lancent désormais dans les trafics en tout genre ou rejoignent des groupes islamistes et mafieux comme Boko Haram. Conclusion : l'accélération de la « transition démographique » s'impose, comme en Chine ou en Inde qui l'ont mise en œuvre avec succès, allant bien au-delà du simple planning familial et touchant à l'intégrité physique des hommes ou à leur conception de la vie. Mais quel politicien subsaharien se risquera à mettre en place une politique démographique incitative, voire coercitive ? Malthus est donc convoqué dès la page 53. Ainsi, pour l'auteur, de grandes famines ont toutes les chances de survenir au Sahel avant que la population ne triple en 2050 et on ne pourra matériellement pas nourrir 30 à 50 millions de personnes par l'aide alimentaire. Alors que les campagnes subviennent très largement à l'alimentation des villes, Serge Michailof préfère pointer la très forte dépendance alimentaire au vu des importations de blé et de riz – permettant d'alimenter à bon compte les urbains politiquement remuants –, par ailleurs favorisées par la

9 « Des enfants, on en ramasse à la pelle dans ce pays [...] où le taux de fécondité des femmes est le plus élevé du monde [...] Un carnage. Les coupables sont facilement identifiables, ils signent leurs crimes en copulant à tout va. » (Sevrans P., 2005, *Le Privilège des jonquilles*, Paris, Albin Michel).

surévaluation des taux de change comme celui du franc CFA (qu'il voudrait flexible).

Les obstacles culturels sont tels que la baisse de la fécondité n'interviendra pas spontanément par l'éducation ou l'enrichissement et mieux vaut plaider l'espacement des naissances que leur limitation, nous dit-il. L'exemple de l'Iran est ici convoqué pour sa stratégie de planification des naissances qui aurait conduit à une réduction de moitié du taux national de fécondité, thèse recadrée par les travaux de Marie Ladier-Fouladi¹⁰ qui souligne la prééminence du développement et de l'éducation dans ce résultat au crédit de la République islamique.

La création d'emplois à la hauteur des besoins constitue un immense défi : 362 millions de Subsahariens de 15-24 ans à caser en 2050, notamment dans une agriculture familiale « performante ». Or, l'agriculture ne suit pas pendant que la population rurale continue sa progression fulgurante (augmentation de la production par extension des surfaces, 5 % de surfaces agricoles irriguées). Au-delà de 40 hommes au km², voire 20 hommes au km², c'est la surpopulation en agriculture extensive, nous dit-il ! Pourquoi ne pas négocier, au sein des unions douanières actuelles, des migrations à durée variable vers les terres moins densément peuplées des pays voisins au lieu de laisser ces territoires en proie à un accaparement foncier international catastrophique ? Sur cette question, on ne trouvera dans ce livre qu'une simple allusion aux 3 millions d'ha convoités par Daewo à Madagascar.

Pour le développement version néolibérale, il est important de mesurer la vulnérabilité des États (*Failed State Index*)

et cette mesure subjective et fixiste occupe une place de choix dans un argumentaire s'appuyant sur quelques idées reçues. Ainsi, les frontières sont supposées plus artificielles qu'ailleurs, eu égard aux groupes ethniques. Plus un État est fragmenté « ethniquement et religieusement », moins il serait gouvernable en raison de la redistribution ethno-régionale des postes et de la « politique du ventre ». En quête de « l'État fort » et de la stabilité politique, le développeur s'accommode toutefois des démocraties autoritaires (Tchad d'Idriss Déby, Burkina Faso de Blaise Compaoré) et de la corruption (Gabon d'Omar Bongo).

Les analyses et réflexions de Serge Michailof sont cependant loin d'être inintéressantes si on les lit au deuxième degré. Nous avons apprécié son soutien à l'agriculture écologiquement intensive ou aux petits projets d'irrigation. Son choix de la relance agricole paysanne dans un contexte porteur pour les prix alimentaires mondiaux nous semble juste comme les obstacles internes et externes qu'il observe. Mais ces analyses sont polluées par son souci de réduire le politique à la seule technique du « management » et par son malthusianisme sans complexe qui le conduisent à des raccourcis et à des généralisations parfois abusives à partir des cas du Niger, du Nigeria et de la Côte d'Ivoire. Enfin, les menaces programmées par la démographie reviennent sans arrêt.

Homme de sa génération, Serge Michailof regrette Mac Namara à la Banque mondiale et glorifie le rapport Berg de 1981. Hanté par l'effondrement surprise des États « démocratiques » comme le Mali ou l'Irak, il ne corrige pas son diagnostic sur les capacités régaliennes des États

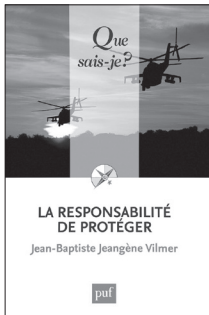
¹⁰Courbage Y., Chasteland J.-C., Ladier-Fouladi M., 1997, « La transition démographique en Iran et dans les pays voisins », *Population et Sociétés*, n° 328.

par l'histoire de longue durée¹¹. Enfin, membre éminent du milieu du développement français, il exprime très souvent un tropisme ivoirien (politiques agricoles « exceptionnellement intelligentes des années 1960-1970 ») ou valorise le « succès phénoménal » du coton au Sahel, menacé aujourd'hui par la mondialisation.

Cet essai orienté est d'abord un itinéraire professionnel – ce que cache le titre. On est loin d'un état de la situation ultra-complexe de l'Afrique subsaharienne, à plus forte raison d'une étude des migrations sahéliennes. Ceci étant dit, *Africanistan* constitue un matériau utile aux scientifiques qui voudront faire l'histoire des « apprentis sorciers du développement » ou appréhender ce qu'est devenue l'idéologie du développement à l'aube du XXI^e siècle.

Georges Courade
IRD

Jean-Baptiste Jeangène Vilmer
La responsabilité de protéger



Paris, PUF, « Que sais-je », 2015,
128 pages, EAN : 9782130632108,
9 €.

Ce petit « Que sais-je » écrit par le titulaire de la chaire d'études sur la guerre du Collège d'études mondiales fait le point sur une nouvelle notion apparue en 2001 et reconnue depuis 2005 par l'Assemblée générale des Nations unies. La « responsabilité de protéger » (R2P) est une norme émergente des relations internationales selon laquelle tout État a le devoir de protéger sa population des crimes et massacres et, s'il n'en est pas capable, cette responsabilité échoit à la communauté internationale. Le but est de prévenir des atrocités de masse. L'ONU a créé en 2005 un poste de conseiller spécial auprès du secrétaire général chargé de la R2P et, entre 2006 et 2015, la R2P a été invoquée par le Conseil de sécurité de l'ONU dans une trentaine de résolutions, dont celle autorisant l'intervention en Libye en 2011. C'est dire si le concept est d'actualité, d'autant plus que des ONG et des centres de recherches se consacrent aujourd'hui à étudier et à promouvoir la R2P. Son émergence correspond en fait à la prise de conscience croissante d'une « crise de la protection » et du constat de la vulnérabilité croissante des civils.

L'auteur fait la généalogie de la notion qui puise ses racines dans les réflexions philosophiques anciennes (tradition de la guerre juste, doctrine de la souveraineté, théorie de l'intervention humanitaire), dans les développements juridiques de l'après-1945 sur le droit international humanitaire et dans les changements conceptuels qui ont suivi la fin de la guerre froide. Au sein de l'ONU, le diplomate soudanais Francis Deng fit partie de ceux qui promurent le concept de R2P. En 2007, il fut d'ailleurs nommé conseiller spécial du secrétaire général de l'ONU pour la prévention du génocide. Le recours au

11 À côté de F. Cooper figure cependant Bernard Lugan.

concept même prend de l'ampleur avec la multiplication des interventions onusiennes depuis les années 1990 (Somalie, Liberia, Irak, Rwanda, Sierra Leone, ex-Yougoslavie, Timor oriental, etc.). Ce processus a finit par redonner du crédit à la notion de « devoir d'ingérence », comme le montre le cas particulier du Rwanda qui a fortement influencé la notion de R2P.

Au sein de la communauté internationale, c'est le Canada en particulier qui en a fait son cheval de bataille, avec le rôle de Lloyd Axworthy, ministre des Affaires étrangères de 1996 à 2000. La France aussi a joué un rôle déterminant, et ce, dès 1979 avec l'introduction du « devoir d'ingérence » par Jean-François Revel. Toutefois, Jean-Baptiste Jeangène Vilmer précise que la R2P ne doit pas être comprise comme le nouveau nom du « devoir d'ingérence ». En effet, ce dernier correspond au droit d'intervenir militairement sans le consentement de l'État cible – ni même de l'ONU –, alors que la R2P couvre un champ beaucoup plus large : elle ne se réduit pas à l'intervention militaire car elle vise aussi à restaurer la « sécurité humaine » dans toutes ses composantes (alimentaire, sanitaire, économique, etc.). De plus, la R2P ne peut être mobilisée sans l'autorisation de l'ONU, ce qui doit théoriquement poser des limites et des cadres clairs. Après que la notion de R2P eut été élaborée au sein de la Commission internationale de l'intervention et de la souveraineté des États (CIISE) en 2001, elle fut pensée par le Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et les changements que Kofi Annan avait mis sur pied en 2003 afin de préparer le Sommet mondial du 60^e anniversaire de l'ONU (2005) et avec l'objectif de répondre aux inquiétudes suscitées par l'intervention des États-Unis en Irak.

L'auteur pose à raison quelques questions clés, à commencer par celle concernant

les champs d'action de la R2P. Certains proposent d'y inclure la lutte contre la prolifération nucléaire, la lutte contre les pandémies, la prévention et la répression du terrorisme, la lutte contre le changement climatique, les catastrophes nucléaires et la protection du patrimoine culturel. Ainsi la R2P a potentiellement un champ d'action très vaste. Puis Jean-Baptiste Jeangène Vilmer se demande si la R2P a déjà été mise en œuvre avec succès. L'ONU présente le cas du Kenya en 2007-2008 comme le succès archétypal de la R2P. Dans ce cas précis, il s'agissait de faire face aux violences post-électorales et la R2P fut mobilisée sans recours à la force, par la médiation, montrant par là qu'une intervention violente n'est pas toujours nécessaire ou préalable.

Les choses évoluent avec la décennie suivante et un nouveau palier est franchi en 2011 avec la résolution n° 1973 sur la Libye, considérée comme « historique » car c'est la première fois que les mesures coercitives prévues au chapitre 7 de la charte de l'ONU sont décidées en vertu de la R2P.

Enfin, l'action des États est déterminante dans l'évolution du concept. Dans le but affiché de rendre la R2P et l'action de l'ONU plus efficaces, la France a par exemple proposé de restreindre l'utilisation du veto, voire même de la suspendre, en cas de crimes de masse. Parmi les pays émergents, plusieurs, comme le Brésil et la Chine, et encore plus fortement l'Inde, ont d'abord accueilli avec méfiance la R2P. En effet, dans ces pays, mais aussi en Occident, cette notion suscite un grand nombre de critiques : les réalistes lui reprochent d'être déstabilisatrice, contre-productive et naïve, tandis que les critiques de gauche y voient un stratagème rhétorique pour justifier l'interventionnisme occidental, l'impérialisme, le néocolonialisme.

Ce petit livre fait le point de manière utile sur un concept qui a le vent en poupe et pose avec clarté les questions et enjeux qu'il suscite. Le contexte contemporain caractérisé par des menaces accrues sur les populations civiles du fait d'actes terroristes de toute nature rend cette notion d'une brûlante actualité.

Chloé Maurel
Institut d'histoire moderne
et contemporaine

Chine contemporaine

Richard Balme (dir.)
*Revue française d'administration
publique*, n° 150 (2014/2),
« Administration et action publique
en Chine contemporaine »



Paris, ENA, 2014, 330 pages, ISSN :
0152-7401, 23,30 €.

Pour qui s'intéresse aux questions de gouvernance, la *Revue française d'administration publique* (RFAP) s'impose comme une référence analytique (avec la distance critique appropriée) sur les nombreux thèmes qu'elle couvre. Le n° 150 traite d'« Administration et action publique en Chine contemporaine ». Une approche géographique n'avait pas été proposée par la revue depuis 2002 (« Les Outre-mers entre décentralisation,

intégration européenne et mondialisation »). Si ce thème est singulier pour la revue, il faut saluer le fait que – effet de la diffusion croissante de la langue chinoise ou d'ergonomies bureautiques plus accessibles – celle-ci sait donner ses sources non seulement en pinyin (même si l'accentuation n'y est pas toujours), mais aussi parfois en sinogrammes, ce qui est utile pour la recherche. Ce numéro fait suite à une conférence coorganisée par l'ENA, l'Académie chinoise de gouvernance et la Société chinoise d'étude des réformes, à Pékin en septembre 2013 – six mois après l'arrivée aux responsabilités de Xi Jin Ping. La plupart des contributeurs français sont en lien avec Sciences Po ou l'Institut français des relations internationales (Ifri). L'ensemble est animé par Richard Balme, qui dirige le master en International Public Management au sein de l'École des affaires internationales (*Paris School of International Affairs*, PSIA) et enseigne à la School of Public Policy and Management de l'Université Tsinghua à Pékin. Le dossier examine, d'une part, les « Mutations de l'État et réformes structurelles », et, d'autre part, les « Enjeux et politiques publiques ».

Au sein de la première partie, deux temps peuvent être distingués. L'un analyse les intentions affichées, avec la nouvelle donne entre le Parti, l'État et l'administration, la question des transformations sociales et du développement du constitutionnalisme en Chine, ainsi que le tournant affiché pour la réforme de l'administration publique. Une deuxième série d'articles apporte un regard plus nuancé, remettant en cause la réalité du changement et abordant explicitement des dysfonctionnements (ne rien changer pour que tout change, une « société harmonieuse » peut-elle se construire au détriment de l'État de droit ?, la règle de droit aux marges d'un empire bureaucratique et absolutiste). La deuxième partie

présente la politique industrielle, la politique énergétique, l'histoire et l'évolution des administrations de l'agriculture, l'état de la protection sociale, la question des réseaux sociaux, les évolutions contemporaines de l'armée populaire de libération et enfin les nouveaux enjeux institutionnels de la politique étrangère chinoise.

Ce numéro peut être recommandé pour le nombre d'informations qu'il réunit sur l'administration et les politiques publiques en Chine ; elles sont parfois illustrées de tableaux utiles (données sur l'emploi public, structure du gouvernement central, système d'assurance vieillesse et santé). Il offre en outre le mérite de présenter le point de vue d'experts chinois de référence, permettant de comprendre leur prisme d'analyse et de décentrer le nôtre. Dans une perspective de science politique, ce dossier est également précieux puisque la Chine présente un cas original, où le rôle dirigeant du Parti interroge la notion d'État, d'autant plus que les évolutions économiques conduites depuis 1978 mettent en avant le secteur privé, objet de toutes les attentions puisque la cohésion sociale est étroitement liée à la croissance. Ce numéro semble avoir été pensé à un tournant, par-delà le changement de responsables politiques, voire l'inflexion forte de la croissance. L'article sur la politique étrangère permet de saisir la rapidité des évolutions. Il garde sa pertinence après que le nouveau président a dévoilé ses stratégies (la route de la soie, les nouvelles formes de la diplomatie économique) et affirmé ses inflexions politiques (vis-à-vis de la Corée du Sud, installation d'une ligne de front dans la mer de Chine, etc.). La Chine se met à l'heure du New Public Management, voire de l'« *evidence based policy making* » (formulation de politique étayée par la preuve scientifique, approche promue par Tony Blair, qui évoque l'idée d'un

« socialisme scientifique »). L'économisme et l'esprit de gestion gagnent le pays, ce qui montre que les normes internationales y sont de plus en plus prégnantes. Cette uniformisation, effet d'une diffusion inévitable de la pensée internationale, bute néanmoins ici comme ailleurs sur les réalités concrètes propres à chaque situation, avec leurs domaines d'excellence et leurs angles morts (par exemple dans le monde rural).

La revue propose de saisir ces évolutions par l'analyse de l'administration entendue comme l'instrument de l'exercice de l'autorité politique. Les réformes administratives y sont présentées comme « à la fois l'outil sélectionné par le pouvoir pour réaliser ses objectifs politiques, et la résultante des nombreux compromis entre bureaucraties et groupes d'intérêt, entre héritage et anticipation, entre volontarisme et réalisme, qui mettent en forme l'action publique ». C'est un socle qui agit comme « un révélateur des intentions du leadership politique chinois, et des ajustements et arrangements dans leur mise en pratique qui définissent la sociologie de l'État chinois en action ». Il importe en effet de saisir la toile de fond sur laquelle évolue le pouvoir actuel en Chine. Il permet de nuancer certaines de nos perceptions, en donnant une compréhension du « verre à moitié plein » là où nous le trouvons à moitié vide. C'est ainsi par exemple que l'analyse du constitutionnalisme d'un point de vue chinois met l'accent sur les libertés individuelles, en montrant les progrès accomplis, là où l'opinion reste sensible aux progrès à effectuer. Plus généralement, il est précieux de saisir à partir de divers cas concrets « les difficultés et contradictions de la gouvernance chinoise contemporaine ». Les réformes engagées depuis 1978 témoignent d'un volontarisme qui allie le technocratique et le managérial, et doit composer avec la force d'un parti

qui s'est elle-même remodelée au gré des évolutions économiques, en tirant des ressources nouvelles pour maintenir son rôle dirigeant (qui se traduit notamment par un rapport particulier avec l'armée, bien expliqué par Emmanuel Puig).

Chaque article mérite d'être lu et apporte une contribution significative. C'est la marque d'une bonne conférence, bien pensée et capable de produire des analyses en profondeur ; c'est sans doute aussi signe que le temps de Simon Leys est révolu, où le sinologue déplorait la pratique de voyages d'étude où l'on ne pouvait étudier, de visites où l'on ne pouvait ni voir ni entendre, et dont les bénéficiaires repartaient lourds de l'illusion d'avoir compris un pays que l'on avait soustrait agréablement à leur sagacité. Désormais, la Chine se montre capable

d'une transparence et d'une analyse critique qu'elle ne déploie pas seulement pour les règlements de compte au nom de la lutte contre la corruption mais aussi dans un véritable effort d'amélioration de ses politiques.

Pourtant « ne rien changer pour que tout change ? » dit Alessia Lefébure. Elle interroge une déclinaison originale de la dialectique entre innovation et continuité, qui se redouble d'une libéralisation économique sans libéralisation politique, avec une dérégulation qui ne remet pas en cause la gestion autoritaire. Peut-être la réponse sur l'authenticité du changement résiderait-elle dans la question de la traduction et de la diffusion en chinois de cette revue ?

François Pacquement
AFD